

Bourse Jacques Étienne Des Marchais Offerte aux résidents et médecins de l'Université de Montréal

CONTEXTE

Le CPASS

Le **Centre de pédagogie appliquée aux sciences de la santé** a pour mission de soutenir et de stimuler le développement de la Faculté de médecine en tant que chef de file de la formation de professionnels de la santé reconnus pour leur haut niveau de compétence et leur engagement face aux besoins de santé de la société.

Le CPASS entend constituer un lieu d'excellence en recherche et développement dans le domaine de la pédagogie universitaire des sciences de la santé, soucieux de la valorisation des savoirs et pratiques émergents.

La bourse Jacques Étienne Des Marchais

L'objectif de l'attribution de cette bourse est de contribuer à créer les conditions optimales pour favoriser l'excellence en pédagogie/éducation médicale à l'Université de Montréal au bénéfice d'une meilleure médecine au Québec.

Après avoir complété ses études de médecine et de chirurgie orthopédique à l'Université de Montréal, le Dr Jacques Étienne Des Marchais obtient une maîtrise en anatomie de notre université et une maîtrise en éducation des sciences de la santé de l'Université Michigan State aux États-Unis. Sa carrière est marquée par le dévouement à la cause de l'éducation médicale. Il fonde, en 1976, le Club de pédagogie médicale du Québec et en assume la direction pendant dix ans. En 1982, il fonde, au sein même de notre université, l'Unité de recherche et de développement en éducation médicale (URDEM) et crée un programme de formation pédagogique à l'intention des professeurs de la Faculté qui fera sa marque au pays et ailleurs dans le monde. Auteur de plusieurs publications sur le changement et les innovations dans les programmes universitaires, il devient un expert mondialement reconnu et un conférencier recherché. L'impact de ses travaux est considérable. Il a notamment reçu un doctorat honoris causa de l'Université de Montréal en 2006 pour l'ensemble de sa carrière en éducation médicale. Le fonds Jacques Étienne Des Marchais prolongera cette quête d'excellence tout en enrichissant la tradition d'innovation de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal dans le domaine de la formation médicale.

Montant : 35 000 \$

Un candidat ne peut se prévaloir qu'une seule fois de la bourse soit pour une année de formation.

Critères d'éligibilité

(Tous ces critères doivent être respectés)

- Être médecin diplômé (MD) et soit médecin résident, soit étudiant aux études supérieures ou postdoctorales, soit médecin de famille ou spécialiste;
- Avoir un **engagement de poste officiel ou lettre d'intention de recrutement** au sein de l'Université de Montréal au retour de la formation;

- S'engager à revenir à l'Université de Montréal au terme de sa formation pour un minimum de trois ans, sans quoi le candidat devra rembourser le montant de la bourse attribuée;
- Œuvrer à l'Université de Montréal (ou dans un centre hospitalier affilié ou dans une clinique universitaire affiliée) ou être actif dans d'autres universités du Canada collaborant avec l'Université de Montréal par des projets éducatifs et des collaborations interuniversitaires de transfert de connaissances au profit de la pédagogie /éducation médicale;
- S'engager dans une formation complémentaire (formation professionnelle ou de recherche) à temps plein en pédagogie médicale à l'extérieur du Québec, dont une portion significative doit être effectuée sur place (les formations données uniquement en ligne ne seront pas considérées).;
- La formation en pédagogie médicale devra être d'une durée équivalente d'au moins une année académique pour être éligible.
- La formation doit débuter dans l'année qui suit l'attribution. Par exemple, si la bourse est attribuée en décembre 2025, la formation doit débuter au plus tard le 31 décembre 2026. Si la formation est déjà amorcée au moment du dépôt de la candidature, au moins 50% doit être encore à compléter au moment du dépôt de la demande.

Comité d'attribution

La représentante du doyen: **À venir**

Le représentant du directeur du Centre de pédagogie appliquée aux sciences de la santé : Ahmed Moussa

Un professeur titulaire de la faculté des sciences de l'éducation: Nathalie Loye

Une chercheure en pédagogie médicale: Marie-Paule Morin

Un membre de la famille du donateur: Béatrice Des Marchais

Réviseur externe : Alexandre Lafleur

Ancien récipiendaire de la bourse : Laurence Gariépy-Assal

Critères d'attribution

Qualité du Curriculum Vitae

Qualité du projet éducatif prévu : pertinence, originalité et transférabilité des apprentissages.

Le projet éducatif du candidat doit démontrer des **retombées larges** pour la pédagogie/éducation en sciences de la santé au sein de l'Université de Montréal.

Soumission des demandes

Les demandes doivent inclure :

- une copie du CV (maximum 4 pages);
- une lettre de motivation (maximum 2 pages) du candidat dans laquelle on retrouve une description de la formation prévue ainsi que les retombées ou l'implication prévue à son retour au sein du département et de l'Université de Montréal;
- une lettre du Directeur du département d'accueil (maximum 2 pages) au retour de la formation décrivant son soutien à la formation, l'arrimage du projet pédagogique avec les besoins du département et/ou de l'université ainsi que les retombées prévues au sein du département et de l'Université de Montréal.

Les documents doivent être rédigés avec une police de caractères de type Times New Roman, taille 12 pt, marges de pages de 2 cm.

Les soumissions doivent être acheminées sous format électronique (aucun document papier ne sera accepté) à info-cpass@umontreal.ca. **Tout dossier incomplet ne sera pas considéré.**

Date limite de soumission des demandes

1^{er} novembre 2025

Date d'annonce des résultats

Début décembre 2025

Ahmed Moussa

Directeur du Centre de pédagogie appliquée aux sciences de la santé

ahmed.moussa@umontreal.ca